



## L'activité de l'AFA en 2017 :

### Éditorial



2017 fut une année de grands changements pour l'Agence Française de l'Adoption mais la qualité du travail fourni par les personnels de l'AFA et l'énergie qu'ils ont déployée pour accompagner les candidats à l'adoption et les aider à réaliser leur projet est restée inchangée.

Le regroupement juridique avec le Groupement d'intérêt public « Enfance en danger » n'a pas encore pu être mené à terme mais tout un travail de coopération s'est amorcé entre les deux GIP. Il s'est illustré en fin d'année par le déménagement de l'équipe de l'AFA au 63bis, Bd Bessières sur le même site que le GIPED. Ce déménagement est l'aboutissement d'un long processus dont je voudrais vivement remercier tous ceux qui y ont contribué et tout particulièrement Eric Rouyez, le responsable administratif et financier, qui a admirablement conduit le déroulement des opérations.

L'Agence Française de l'Adoption créée par la loi du 4 juillet 2005, portant réforme de l'adoption, pour conseiller les familles dans leurs démarches à l'étranger et servir d'intermédiaire public pour l'adoption d'enfants étrangers, va désormais poursuivre en un autre lieu l'aventure commencée en 2006 Bd Henri IV, qui a permis à 4036 enfants de trouver une famille.

Béatrice Biondi, Directrice Générale depuis 2009, est partie voguer vers d'autres horizons après avoir pris sa retraite et Charlotte Girault a pris son relais le 11 janvier 2018. Elle aussi est magistrate. Très compétente, dynamique, préoccupée par l'intérêt des enfants et fortement motivée par la mission qui lui est confiée, elle saura, j'en suis certaine, poursuivre la tâche accomplie par Béatrice Biondi.

## Changements & stabilisation

L'adoption internationale a profondément changé depuis la création de l'Agence, du fait de la chute vertigineuse du nombre d'enfants proposés par les pays d'origine et du changement de profil de ces enfants. Ce changement a nécessité une adaptation régulière de l'intervention des professionnels de l'Agence. Le nombre d'adoptions internationales réalisées en France en 2017 a encore connu une baisse de 5.5% par rapport à 2016. Il s'établit à 685. Le nombre d'adoptions réalisées par l'AFA est, lui, resté stable (174 adoptions à comparer à 177 en 2016). Quant à la part relative de l'AFA dans les adoptions internationales, 25.4%, elle est en légère progression par rapport à 2016. Cette année, malgré le temps consacré à la préparation du regroupement avec le GIPED, malgré une réorganisation restreignant les équipes (-3 ETP dont 1 cadre), les activités de l'Agence se sont donc maintenues à un haut niveau.

C'est pourquoi je suis convaincue que, malgré des moyens financiers contraints, grâce à la qualité de son équipe, l'Agence continuera à s'adapter à l'évolution des besoins des enfants et des familles dans l'environnement nouveau qui se dessine. Je suis certaine qu'elle saura mener à bien son rôle d'opérateur public de l'adoption internationale et qu'elle sera en mesure également de développer de nouvelles missions en utilisant ses forces et ses compétences.

### Joëlle VOISIN

Présidente du Conseil d'administration de l'AFA

#### SOMMAIRE

|   |            |
|---|------------|
| <b>LES ADOPTIONS DE L'AFA EN 2017</b>     | <b>p2</b>  |
| <b>LE PERSONNEL DE L'AFA EN 2017</b>      | <b>p4</b>  |
| <b>LES ACTIVITÉS DE L'AFA :</b>           | <b>p5</b>  |
| <b>Orientation et préparation</b>         | <b>p5</b>  |
| <b>Intermédiation dans les procédures</b> | <b>p7</b>  |
| <b>Partenariats internationaux</b>        | <b>p8</b>  |
| <b>Le réseau des départements</b>         | <b>p9</b>  |
| <b>Les autres partenariats nationaux</b>  | <b>p10</b> |
| <b>LE BILAN DE GESTION DE L'AFA</b>       | <b>p11</b> |
| <b>Budget</b>                             | <b>p11</b> |
| <b>Recettes</b>                           | <b>p11</b> |
| <b>Dépenses</b>                           | <b>p11</b> |
| <b>VERS DE NOUVEAUX ENJEUX</b>            | <b>p13</b> |

### 2017 EN QUELQUES CHIFFRES :

- **8747 familles accompagnées** avant, pendant et après l'adoption
- **174 adoptions réalisées** dans 17 pays
- **7 déplacements à l'étranger**
- **15 déplacements en France**
- **70 sessions de préparation** au siège et en visio-conférence (en départements).

#### Mais aussi :

- **4 036 adoptions réalisées** dans **35 pays** depuis la création de l'AFA.

Tout en stabilisant le volume des adoptions réalisées, l'Agence a optimisé le nombre de candidatures en attente auprès des pays d'origine, désormais plus en adéquation avec les réalités de l'adoption internationale. Elle a renforcé ses partenariats à l'international, et pérennisé le dispositif d'accompagnement et de préparation des familles en initiant une réflexion vers de nouveaux projets, notamment autour de la recherche des origines par les familles ou les adoptés.

### • LES ADOPTIONS INTERNATIONALES RÉALISÉES PAR L'AFA EN 2017

Le nombre d'adoptions internationales réalisées en France en 2017 s'établit à 685, soit une baisse de 5.5% par rapport à 2016, baisse moins importante que celle connue les années précédentes (-11% entre 2015 et 2016).

En parallèle, la proportion des adoptions réalisées dans les pays appliquant la Convention de La Haye continue d'augmenter sensiblement : 74% contre 72% en 2016 (62.3% en 2015).

Au cours de l'année 2017, l'AFA reste très stable par rapport à 2016. Elle a permis la réalisation de 174 adoptions, soit une baisse infime de 1.7% par rapport à 2016 (177 adoptions). La part relative de l'Agence Française de l'Adoption (AFA) s'élève à 25.4%. Elle est en légère progression car elle représentait 24.4% en 2016.

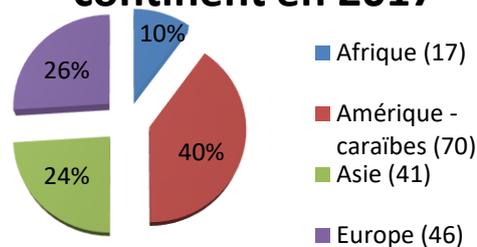
En outre, la part des adoptions accompagnées par l'AFA est largement supérieure à celle des individuelles dont le nombre diminue de manière notable par rapport à 2016 (23% d'adoptions individuelles en 2016 contre 17% en 2017). La part de l'ensemble des 33 OAA progresse, quant à elle, de 4.2%. Ils représentent 57.7% des adoptions internationales françaises (si l'on exclut la RDC : 52,28% en 2016).

Le travail constant de l'AFA lui a permis d'accompagner une part plus importante des adoptions internationales françaises, largement supérieure à celle des adoptions individuelles et d'accompagner toujours plus du tiers des adoptions qui se déroulent dans les pays parties à la Convention de La Haye (CLH), dans lesquels elle réalise plus de 90% de ses adoptions.

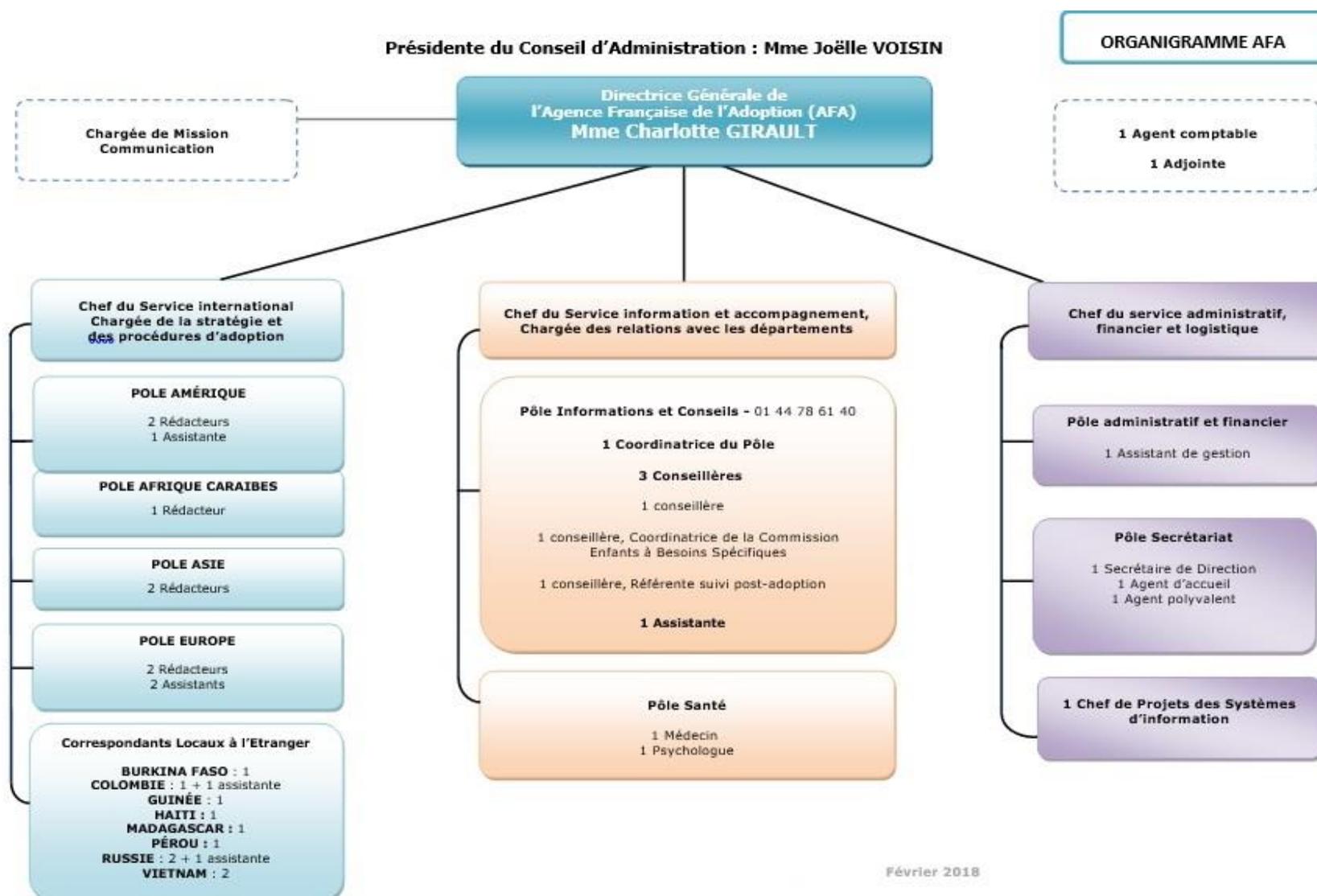
Enfin, le profil des enfants adoptés correspond aux tendances des années précédentes tant en terme d'origines que de profils (âge, santé, etc.) : une majorité d'enfant adoptés ont 6 ans et plus, et une part importante concerne des enfants à besoins spécifiques (problèmes de santé ou autres).

En 2017, l'Agence a réalisé ses adoptions dans 17 pays différents (17 en 2016, 20 en 2015) dont 8 figurent parmi les 10 premiers pays d'origine des enfants arrivés en France. Les 2 autres pays d'origine classés dans les 10 premiers, Inde et Côte d'Ivoire, font l'objet de projet d'implantation : la demande d'accréditation est en cours en Inde, et l'Agence veille aux évolutions ivoiriennes pour la reprise des adoptions internationales.

### Répartition des 174 adoptions AFA par continent en 2017

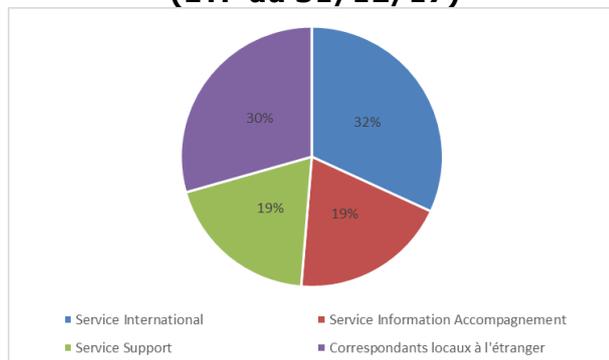


| Les enfants adoptés en 2017                          | % du total 2017    |
|--|--------------------|
| Présentant un problème de santé ou psychique signalé | <b>37,9%</b> (66)  |
| Ayant + de 5 ans                                     | <b>63,2%</b> (110) |
| Ayant + de 6 ans                                     | <b>49,4%</b> (86)  |
| Adoptés en fratrie de 2                              | <b>31%</b> (54)    |
| Adoptés en fratrie de 3                              | <b>6,9%</b> (12)   |



## • LE PERSONNEL

### Répartition du personnel par service (ETP au 31/12/17)



### Répartition du personnel du service information et accompagnement : pôle information et conseil et pôle santé

En 2017, l'équipe du **Pôle Information et Conseil** de l'Agence était composée en théorie de trois conseillères, d'une assistante et d'une coordinatrice.

En pratique, l'équipe a dû travailler en situation de sous-effectif constant et important durant toute l'année (2,46 ETPT en 2017 vs/ 3,97 ETPT en 2016), cette réalité impactant de manière significative l'accomplissement des missions.

Cette situation s'explique par les difficultés rencontrées dans le recrutement d'un conseiller, associées à la décision de non remplacement d'un autre poste, et à un congé maternité non remplacé.

Le Pôle est aujourd'hui composé d'une coordinatrice, d'une conseillère également chargée de la coordination EBS, d'une conseillère également référente en matière d'accompagnement post-adoption, d'une conseillère mise à disposition par le ministère de la justice et d'une assistante.

**Le Pôle Santé** est composé d'une psychologue clinicienne (temps plein) et d'un médecin omnipraticien (80%). Depuis l'été 2015, grâce à la mise en place d'un contrat de vacation, l'équipe bénéficie du soutien du Docteur Frédéric SORGE, pédiatre à l'Hôpital Necker où il intervient notamment dans le cadre d'une Consultation Adoption (0,10%).

### Répartition du personnel du service international

Au 31 décembre 2017, l'Agence disposait d'un effectif de 29 personnes, soit 21.5 équivalent temps plein (ETP) pour le service international dont :

- 18 personnes à l'étranger, représentant 10.5 équivalent temps plein (ETP). Ces agents sont répartis dans 8 pays d'origine : Pérou, Colombie, Haïti, Burkina Faso, Madagascar, Guinée, Russie, Vietnam.
- 11 personnes au siège, représentant 11 ETP. Les pôles géographiques au siège sont composés d'un chef de service, sept rédacteurs (8 en 2016) et trois assistants.

Le service intègre également une mise à disposition d'un personnel handicapé, bénéficiant d'un encadrement particulier, qui travaille en appui administratif de chaque pôle. Ses tâches consistent en des actions de classement, d'archivages et la prise en charge des demandes d'apostilles des pièces destinées à l'étranger directement auprès de la cour d'appel de Paris.

### Répartition du personnel des services supports : service administratif et agence comptable

Au 31 décembre, le service administratif, financier et logistique comptait 5 ETP. Il est composé du pôle secrétariat (2 ETP), du pôle administratif et financier (1 ETP) et d'un chargé des systèmes d'information (1 ETP) et est placé sous la direction du chef de service (1 ETP).

L'agence comptable est composée d'un fonctionnaire en adjonction de service et d'une fonctionnaire détachée.

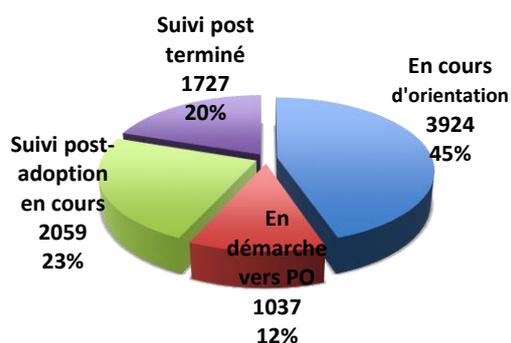
### Evolution des ETPT 2015 – 2017

|                          | 2015        | 2016 (réalisé) | 2017 (budget initial) | 2017 (budget rectificatif) | 2017 (réalisé) |
|--------------------------|-------------|----------------|-----------------------|----------------------------|----------------|
| <b>ETPT sous plafond</b> | 27,9        | 26,8           | 27,5                  | 25,6                       | 25,3           |
| <b>ETPT hors plafond</b> | 11,3        | 11,7           | 11,8                  | 10,8                       | 10,6           |
| <b>Total</b>             | <b>39,2</b> | <b>38,5</b>    | <b>39,3</b>           | <b>36,4</b>                | <b>35,9</b>    |

## • LES ACTIVITÉS DE L'AF A

L'articulation entre l'action des conseillers généralistes, celle des professionnels du pôle santé, des rédacteurs (chargés de pays), et celles des correspondants locaux à l'étranger mais aussi dans les départements est essentielle tant pour la préparation et l'accompagnement des candidats tout au long de leur démarche que pour la bonne gestion des partenariats à l'international.

Répartition des 8747 dossiers des candidats en lien avec l'AF A au 31/12/2017



### ✓ Orientation et préparation

#### L'orientation par les conseillers généralistes

Les conseillers du Pôle Information et Conseil accompagnent les candidats à l'adoption dans la mise en œuvre de leur projet et de les aident, dans la mesure du possible, à orienter leurs demandes vers le pays le plus adéquat. **Les entretiens personnalisés se tiennent par téléphone ou au siège de l'Agence.**

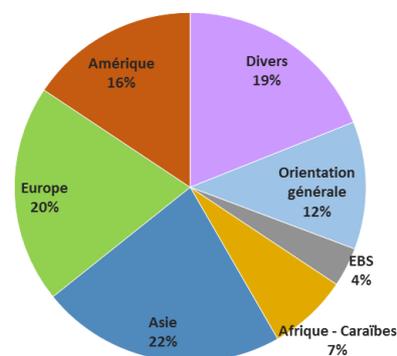


⇒ Sur **9 265 appels décrochés en 2017** (12 786 en 2016), **8 216 ont été intégralement traités par le pôle** de manière autonome

⇒ **88,7% des appels ont été traités intégralement** par les conseillers. (85,5% en 2016).

⇒ En moyenne, **40 APPELS entrant** ont été décrochés chaque jour par les conseillers du PIC en 2017. (51 en 2016).

Répartition thématique des appels entrants PIC 2017



Le rôle des conseillers s'étend tout au long de la procédure. Ils gèrent également les « **Espaces adoptant** » des candidats sur le site de l'AF A (744 requêtes en 2017) ainsi que les **listes de demandes en attente** : au 31 décembre 2017, on compte 306 familles inscrites sur les listes des demandes en attente pour le Cambodge, Madagascar, la Russie et le Vietnam (contre 474 fin 2016 et 874 fin 2015).

Enfin, les conseillers concourent à la préparation des familles lors des sessions collectives, et à l'identification de celles pouvant intégrer le programme dit « d'adoptions en flux inversé ».

#### Les conseils et l'accompagnement sur les questions de santé physique et psychique

Pour le binôme du Pôle santé, l'année 2017 fut celle d'un renforcement de l'accompagnement individuel des candidats (+ 22,7 % d'entretiens individuels par rapport à 2016). Ces entretiens peuvent viser une aide à la délimitation des projets et à la gestion de l'attente, ou se centrer sur un accompagnement dans la lecture des dossiers des enfants, ou des conseils au moment de l'apparement et du séjour sur place, et après l'adoption.

**En 2017, médecin et psychologue ont ainsi rencontré, en binôme et au siège de l'AF A, 125 familles pour toutes ces catégories d'entretiens individuels** (94 en 2016). **Ils ont également échangé par téléphone (490 entretiens téléphoniques / 415 en 2016) avec les adoptants à différentes étapes de leur démarche.**

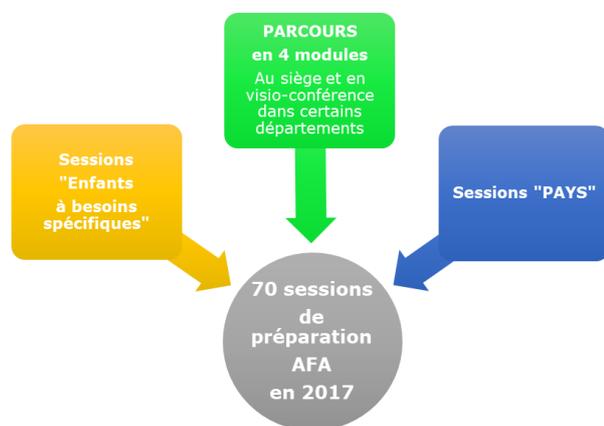
## La préparation des candidats en séances collectives

En parallèle de la dynamique d'accompagnement individuel, l'Agence a développé son offre en matière de **préparation des familles**, avec des réunions collectives centrées sur certains **pays** (dès 2009), puis des sessions dédiées aux projets d'adoption d'« **enfants à besoins spécifiques** » (2013). Enfin, en 2014, et grâce à un important travail partenarial avec les départements, l'AFA a construit un « **parcours de préparation à l'adoption** », en 4 modules, les sessions étant proposées à la fois au siège de l'Agence et dans les conseils départementaux qui le souhaitent, en co-animation grâce à un outil de **visio-conférence**.

**Au total, en 2017, 70 sessions ont bénéficié à 903 candidats.**

**=> 47 réunions au siège** (sur 10 mois / 57 en 2016 sur 12 mois) pour 671 candidats.

**=> 23 sessions co-animées en visio-conférence par les services adoption départementaux**, bénéficiant à 232 candidats.



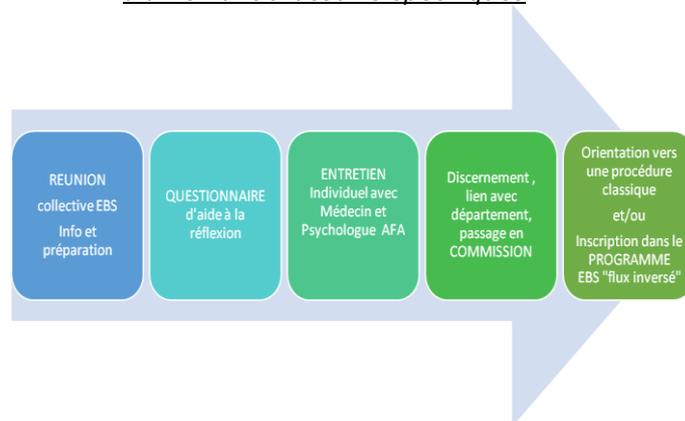
### Focus - les orientations de l'AFA face aux spécificités de l'adoption intrafamiliale

En France en 2017, 45 enfants ont fait l'objet d'une adoption intrafamiliale, **dont 12 via l'AFA**. Elle a développé en la matière un véritable savoir-faire reconnu par ses partenaires. Ainsi, en 2017, **deux sessions de préparation spécifiques** ont été organisées par l'AFA en mars et en juin, avec les familles concernées par une procédure d'adoption intrafamiliale.

## L'accompagnement renforcé des candidats en vue de l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques

**Selon les définitions retenues, entre 62,1% et 81,6 % des adoptions réalisées par l'Agence en 2017 concernent des enfants dits « à besoins spécifiques »** (entre 65 et 77 % en 2016). L'adoption d'enfants à besoins spécifiques et l'accompagnement personnalisé qu'elle requiert auprès des candidats constituent une préoccupation majeure de l'Agence. Depuis 2009, une procédure spécifique a été mise en place à l'AFA pour accompagner les postulants.

*Schéma : Parcours de réflexion en vue d'adoption d'un enfant à besoins spécifiques*



### ADOPTIONS EN « FLUX INVERSÉ » EN 2017

- **140 dossiers d'enfants réceptionnés dans le cadre de demandes de recherche de famille émises par les pays partenaires de l'AFA.** (150 en 2016).

- **83 dossiers analysés par la « commission EBS » en vue d'un potentiel apparentement.** (71 dossiers en 2016).

- **75 réunions de la commission EBS** (81 commissions en 2016).

- **23 adoptions en flux inversé finalisées en 2017** (27 en 2016 et 19 en 2015).

**=> En 2017, les adoptions en flux inversé (23) ont représenté 13,21% des adoptions réalisées via l'AFA.** (15,25% des adoptions réalisées en 2016 / 9,45% des adoptions réalisées en 2015).

## ✓ Intermédiation dans les procédures

Au 31 décembre 2017, le Service International accompagne 3096 candidats, allant de ceux qui viennent de signer un Projet de Mise en Relation (PMR) à ceux qui sont en cours de suivi après une adoption et, bien entendu, tous ceux qui se trouvent sur le chemin entre ces deux réalités. Le service reste également mobilisé pour 1727 familles dont les dossiers sont désormais versés aux archives nationales. Parmi ces familles, plusieurs effectuent des démarches de recherches d'origines (consultations de dossiers, visites au pays d'origine, recherche de la famille d'origine, etc.).

En 2017, l'Agence a enregistré **189 nouveaux projets d'adoption engagés** (-34% par rapport à 2016) et a adressé 177 nouveaux dossiers dans les pays d'origine (-16% par rapport à 2016). Cette baisse permet de répondre à l'un des objectifs fixés à l'Agence, cherchant à optimiser le nombre de candidatures. Il s'agit de tendre vers un nombre et des profils de candidatures auprès des pays d'origine, plus en adéquation avec les possibilités et les réalités internationales. Au regard du nombre d'adoptions accompagnées par l'AFA cette année (174), le nombre de nouveaux projets (189) et de nouvelles candidatures inscrites auprès des pays sont tout à fait satisfaisants.

Au total, l'année 2017 a vu le lancement de **4 appels à candidatures** pour les pays suivants : Philippines, Thaïlande, République Dominicaine et Hongrie. Le nombre de dossiers transmissibles est resté limité en raison des quotas appliqués par les pays d'origine.

La baisse structurelle du nombre d'adoptions, l'allongement des délais d'attente et la modification substantielle du profil des enfants adoptables restreignent les possibilités d'orientation des familles dont le projet d'adoption s'avère peu ouvert. Les pôles géographiques de l'Agence ont enregistré une baisse, comme les années précédentes, de 12% du nombre de dossiers en gestion : 3096 en 2017 contre 3549 en 2016. Ces tendances baissières correspondent aux réalités et aux demandes des pays d'origine et permettent une meilleure prise en charge de chacune des candidatures.

Cette diminution concerne toutefois le nombre de procédures non finalisées uniquement, pour lesquels les services interviennent activement (attente d'adoption et suivi post-adoption également). A l'inverse, **le cumul des 3096 dossiers en gestion et des 1727 dossiers versés aux archives nationales implique une hausse de 36% du nombre de dossiers à la charge de l'AFA** (4823 dossiers). En effet, 1727 dossiers concernent des adoptions finalisées auprès des pays d'origine mais pour lesquels les familles sont susceptibles de solliciter les services de l'Agence dans la recherche des origines des enfants adoptés.

Dans un contexte de complexification de l'adoption, le temps consacré à l'accompagnement des familles a considérablement progressé et les méthodes évoluent, **faisant interagir d'autant plus les différents professionnels au siège, dans les départements et à l'étranger, en vue d'une progression du niveau de préparation des familles.**

### Après l'adoption : accompagnement, conservation des dossiers et recherche des origines.

Les périodes de suivi post-adoption mobilisent l'Agence en raison du niveau élevé d'exigence des pays d'origine mais aussi de certaines situations préoccupantes suivies très en lien avec les Conseils Départementaux.

L'Agence a créé un groupe de parole post-adoption destiné à tout parent adoptant.

Par ailleurs, de plus en plus d'adoptés nous sollicitent à propos de la recherche de leurs origines. Soucieuse de la bonne conservation des dossiers d'adoption, l'AFA les verse à la Mission des Archives Nationales (MAN) lorsque le suivi est terminé. L'année **2017** fut celle d'un intense travail en ce sens qui **a permis de transférer près de 800 dossiers. Au total, 1727 dossiers d'adoptions finalisées via l'AFA sont conservés par la Mission des Archives Nationales (MAN).**

Les demandes de consultation de dossier sont adressées à l'AFA, qui sollicite alors la récupération du dossier et accompagne sa consultation et les démarches afférentes. En parallèle, un **groupe de travail interne** à l'Agence réfléchit aux réponses à apporter aux besoins repérés **en matière de recherche des origines.**

## ✓ Animation et développement des partenariats internationaux

Compte tenu de la conjoncture internationale des adoptions, le Groupement maintient une veille sur l'ensemble des continents et plus spécifiquement sur certains pays concernant les perspectives d'implantation (telles qu'au Bénin, en Côte d'Ivoire, etc.). **Le renforcement et le développement de l'implantation de l'Agence se déclinent en deux types d'activité** : l'une permanente de veille et d'entretiens de relations partenariales de qualité, l'autre lors de missions ponctuelles à l'étranger.

### Entretien permanent de relations partenariales de qualité

Les activités de veille, d'alerte, de suivi et d'entretien des relations avec les autorités étrangères dépendent du siège et, en grande partie, de l'action des correspondants locaux à l'étranger de l'Agence.

Le service international entretient les partenariats actifs permanents auprès de 25 pays d'origine sur 4 continents.

### En 2017, l'Agence a accompagné des adoptions dans 17 pays, parmi lesquels :

- Colombie : 58 adoptions
- Philippines : 14 adoptions
- Bulgarie : 13 adoptions
- Russie : 11 adoptions
- Chine : 11 adoptions
- Lettonie : 10 adoptions
- Togo : 9 adoptions

Cette année a été marquée par **l'obtention des accréditations nécessaires dans les pays où les échéances impliquaient de renouveler la demande d'autorisation d'exercice** auprès des autorités étrangères de l'adoption ; et la validation des activités de l'Agence lors des contrôles connexes à ces accréditations. Ce fut le cas pour les pays suivants :

- Colombie (obtention en décembre 2017)
- Mexique (dépôt en décembre)
- Pérou (obtention en mars 2017)
- République Dominicaine (obtention)
- Vietnam (licence obtenue en mai 2017)
- Russie (contrôle de la représentation locale en novembre 2017 passé avec succès)
- Guinée (en cours de nouvelle demande depuis mars 2017)

## Entretien des relations partenariales grâce aux missions à l'étranger

### Sept missions ont été effectuées en 2017 :

- Les missions de représentation et d'entretien des relations, menées par la Directrice générale, généralement accompagnée par le rédacteur référent et occasionnellement un membre du Pôle Santé. Elles comprennent donc systématiquement un volet technique : **Burkina Faso, Chili, Colombie.**
- Les missions d'entretien des relations, plus technique, sans la présence de la Directrice générale : **Portugal, Philippines, Russie.**
- Une intervention lors d'un colloque : **Naples** (intervention de la Directrice générale)

**Calendrier prévisionnel 2018**, en fonction des actualités et des agendas : Bulgarie, Haïti, Colombie, Lettonie, Chine, Russie, Hongrie, Canada (colloque).

## Accueil de délégations étrangères et rencontres d'Autorités étrangères

**Sept délégations étrangères rencontrées en France** : Haïti (à deux reprises) ; Colombie (FANA) ; Chili (à deux reprises) ; Vietnam ; Thaïlande.

### Deux rencontres consulaires :

- Son Excellence, Monsieur Alexandre Orlov, Ambassadeur de Russie ;
- Monsieur Claudio Mario Galán Pachón, Consul de Colombie.

## Veille et développement

### En 2017, l'Agence a centralisé ses efforts pour les 2 déploiements suivants :

- **Brésil** : 2017 a notamment été marquée par la poursuite des échanges avec le mandataire en vue de la demande d'accréditation.
- **Inde** : dépôt de la nouvelle demande d'accréditation afin de réactiver le partenariat.

## ✓ Animation du réseau des départements



Le partenariat avec les départements est une priorité pour le GIP AFA, qui compte 10 d'entre eux dans son conseil d'administration. L'AFA a notamment pour mission de former les professionnels des services adoption et d'animer le réseau de ses « correspondants départementaux » désignés, dans les territoires, par le Président de chaque Conseil départemental.

Fin 2017, le réseau des correspondants départementaux de l'AFA était composé de **200 professionnels**, 130 correspondants officiellement désignés par les Présidents des Conseils départementaux et 70 « référents » complémentaires.

La formation et l'animation du réseau se sont déployées en 2017 grâce au **renforcement des journées de formation proposées au siège** et divers **déplacements dans les territoires**.

**Les 16 janvier et 18 septembre 2017**, l'Agence a proposé deux séances de « **formation initiale** » destinées aux nouveaux membres du réseau, accueillant au total **44 interlocuteurs en provenance de 33 départements différents**.

**Les 17 janvier et 19 septembre**, deux autres journées de « **formation continue** » sur **l'actualité de l'adoption internationale**, ouvertes à tous ceux qui le souhaitaient, ont permis à **76 correspondants** de bénéficier d'une mise à jour très complète de l'état des partenariats de l'AFA dans chacun des pays concernés.

La participation aux « **matinales** » de l'AFA a également nourri la collaboration avec les départements, de même que la poursuite de projets communs, tels que le **parcours de préparation des familles en 4 modules**.

Enfin, la mise à disposition - sur **l'ESPACE PRO du site internet de l'AFA** - des contenus de formation, des vidéos des matinales et d'autres outils de travail, vient compléter ce dispositif.

### DÉVELOPPEMENT DE LA VISIO-CONFÉRENCE ENTRE L'AFA ET LES DÉPARTEMENTS

Afin de diversifier ses modes d'interaction avec les départements, dans un souci de simplification et de réactivité, l'Agence leur propose depuis 2014 d'**adhérer sans frais à une solution de visio-conférence (UPS RICOH)**.

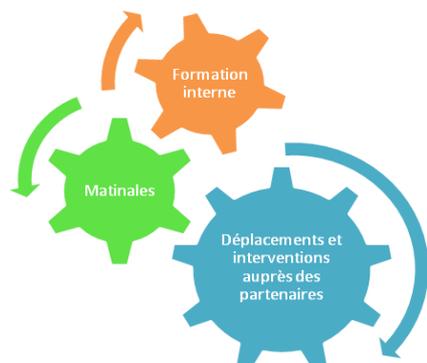
Au départ, l'outil a été envisagé pour la co-animation de sessions de préparation à l'adoption (parcours en 4 modules).

La visio-conférence est également utilisée pour permettre aux équipes adoption d'assister à distance, en observateurs, à certaines sessions de préparation ou à des « matinales » au cours desquelles l'AFA fait intervenir des experts devant les professionnels de l'adoption. Sans remplacer nos réunions en groupe de travail présentiel au siège, ni nos déplacements, cet outil complémentaire est également utilisé pour des réunions interprofessionnelles, lorsqu'une rencontre ne peut être envisagée.

#### A fin 2017 :

- **25 départements sont reliés** au système de visio-conférence mis à disposition gratuitement par l'AFA et ont déjà pu assister à une matinale ou une session de formation, voire co-animer l'une d'elle avec l'AFA.
- **19 départements sont en démarche active** d'adhésion à la solution de visio-conférence.

✓ **Partenariats nationaux et contributions aux réflexions pluridisciplinaires en matière d'adoption**



En **2017**, l'AFA a continué à promouvoir une dynamique de formation et de réflexion à destination des professionnels de l'équipe mais aussi des correspondants départementaux et autres partenaires extérieurs du groupement, dans l'objectif de renforcer l'accompagnement à la parentalité adoptive.

#### Formations internes et « Matinales »

Le **12 Octobre 2017**, l'Agence a proposé à l'ensemble des professionnels travaillant dans les services « métier » de l'AFA **une journée de formation interne en protection de l'enfance** dispensée par un juriste spécialiste de ces questions, visant à mieux connaître les acteurs, les mécanismes et les enjeux actuels de la protection de l'enfance.

Dans une dynamique partenariale, l'AFA a souhaité élargir régulièrement le cadre des formations en y associant les associations et départements partenaires de la région parisienne. Ce sont « **Les matinales** ». L'AFA propose ainsi une démarche multidisciplinaire et partenariale, visant à croiser les regards sur les différentes thématiques connexes à ses missions. Les intervenants sont aussi bien des personnes ressources membres de l'équipe AFA, que des partenaires français ou étrangers témoignant d'une expérience en matière d'adoption nationale et/ou internationale, de protection de l'enfance, de filiation, d'interculturalité, de santé mentale et/ou physique, de soutien à la parentalité, etc.

Le **10 mars**, le **Dr Jean-François CHICOINE**, Professeur de Pédiatrie et pédiatre au CHU Sainte-Justine, est intervenu à l'AFA dans ce cadre sur **l'évaluation des candidats au regard du profil des enfants proposés aujourd'hui à l'adoption internationale**.

Le **Docteur Nicole GUEDENEY**, Pédopsychiatre, est intervenue le **15 décembre 2017** sur les **troubles de l'attachement chez l'enfant issu de l'adoption internationale tardive : les repérer, les comprendre, les traiter en 2017**.

**QUINZE déplacements et interventions auprès des partenaires en France** que ce soit les conseils départementaux, les OAA, les APPO, les Associations d'Adoptés, ou les Consultations Adoption.

#### FOCUS COMMUNICATION Le sac à dos virtuel, initié en 2017

Si la préparation des candidats à l'adoption représente aujourd'hui un enjeu primordial, **la préparation de l'enfant venu d'ailleurs se révèle tout aussi nécessaire**. Cette préparation se fait en amont dans son pays de naissance par les nounous ou celles et ceux qui s'occupent de lui, bien avant la rencontre de l'enfant avec sa famille d'adoption.

Les enfants adoptés portent souvent, en arrivant dans le pays d'accueil, un lourd « sac à dos » parfois rempli d'un passé douloureux, de leur angoisse et de leur tristesse de quitter le pays qui les a vu naître ainsi que leur environnement.

Afin de contribuer à leur préparation, l'AFA a décidé de créer un « **sac à dos virtuel** », beaucoup plus léger et qui contiendra des objets qui vont les aider à garder le souvenir de leur pays de naissance et de leur vie d'avant, mais aussi de découvrir la France, la région et la famille qui va les accueillir. Ce projet a été présenté lors du séminaire de Naples sur « *le droit à être un enfant* » dans l'adoption internationale, et va se réaliser en équipe, au sein de l'AFA, dans les prochains mois.

## • BILAN DE GESTION 2017

### ✓ Budget

Le budget initial de l'Agence Française de l'Adoption a été validé par le Conseil d'Administration du 18 octobre 2016 et approuvé à l'occasion de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2016. Il s'élevait à 2.607.846 € en recettes, 2.446.000 € en Autorisation d'Engagements et 2.725.000 € en Crédits de Paiement pour les dépenses. **Les prévisions de recettes comme celles de dépenses étaient en baisse.**

Deux budgets rectificatifs ont été validés par le Conseil d'Administration en cours d'année, le 11 juillet et le 07 novembre. L'enjeu principal de ces deux budgets rectificatifs était d'ajuster le montant des dépenses en AE et en CP afin de prendre en compte les futurs engagements juridiques et dépenses liées au projet de déménagement de l'AFA prévu fin 2017. Ils ont également permis de revoir les recettes et dépenses d'intermédiation et les dépenses de personnel en fonction des vacances de poste en cours d'année.

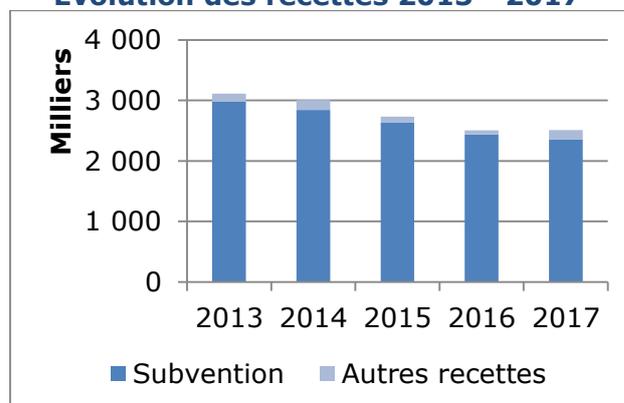
Le budget rectificatif (BR) n°02 s'établissait à **2.532.846 € en recettes, 3.532.000 € en Autorisation d'Engagements et 2.747.000 € en Crédits de Paiement** pour les dépenses. Il prévoyait un résultat budgétaire déficitaire de 214.154 € et un prélèvement sur le fond de roulement équivalent.

### ✓ Recettes

**Malgré la diminution de la subvention de 78.801 €, les recettes pour l'année 2017 ont très légèrement progressé par rapport à 2016** du fait de l'augmentation des autres recettes (+80.985,26 €). Elles s'élèvent à 2.508.645,88 € contre 2.506.461,62 € en 2016.

Le taux d'exécution des recettes est de 99%.

### Evolution des recettes 2013 - 2017



### ✓ Dépenses

Conformément au décret GBCP, les dépenses sont présentées par nature (personnel, fonctionnement, investissement) et par destination (International, Information, conseil et Support). Les crédits inscrits au budget sont constitués des autorisations d'engagement (AE), limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'année, et des crédits de paiement (CP), limite supérieure des dépenses pouvant être payées sur l'année.

Dans le cadre du déménagement, l'AFA a contracté plusieurs engagements juridiques pluriannuels, donnant lieu à des paiements jusqu'en 2023. Un nouveau bail sur 6 ans ainsi que différents contrats d'abonnement et de maintenance de ses équipements sur 3 ans ont été signés par l'AFA courant 2017. Cela explique le niveau relativement élevé des dépenses en AE, leur progression par rapport à 2016 et l'écart entre les AE et les CP.

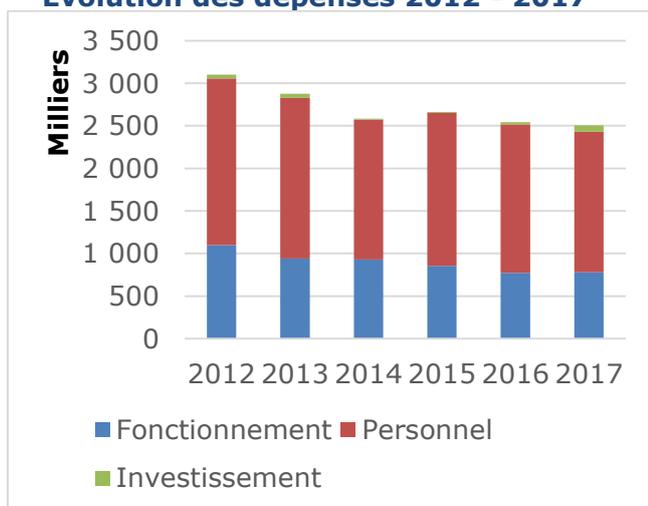
### Etat des recettes 2016 et 2017

|  | 2016                |                     |                     | 2017                |                     |                     | Evolution |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------|
|  | Budget              | Encaissé            | Taux de réalisation | Budget              | Encaissé            | Taux de réalisation |           |
| Subvention pour charge de service public         | 2 436 647,00        | 2 436 647,00        | 100%                | 2 357 846,00        | 2 357 846,00        | 100%                | -3%       |
| Recettes propres : intermédiation                | 325 000,00          | 42 388,01           | 13%                 | 100 000,00          | 61 409,35           | 61%                 | 45%       |
| Recettes propres : remboursements CPAM et autres | 65 000,00           | 27 426,61           | 42%                 | 75 000,00           | 89 390,53           | 119%                | 226%      |
| <b>Total</b>                                     | <b>2 826 647,00</b> | <b>2 506 461,62</b> | <b>89%</b>          | <b>2 532 846,00</b> | <b>2 508 645,88</b> | <b>99%</b>          | <b>0%</b> |

## Etat des dépenses en AE et en CP 2017

|                | AE                  |                     |                     | CP                  |                     |                     |
|----------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|                | Budget              | Exécuté             | Taux de réalisation | Budget              | Exécuté             | Taux de réalisation |
| Personnel      | 1 700 000,00        | 1 649 013,65        | 97%                 | 1 700 000,00        | 1 649 013,65        | 97%                 |
| Fonctionnement | 1 682 000,00        | 1 599 918,18        | 95%                 | 897 000,00          | 781 558,31          | 87%                 |
| Investissement | 150 000,00          | 76 325,49           | 51%                 | 150 000,00          | 75 506,67           | 50%                 |
| <b>Total</b>   | <b>3 532 000,00</b> | <b>3 325 257,32</b> | <b>94%</b>          | <b>2 747 000,00</b> | <b>2 506 078,63</b> | <b>91%</b>          |

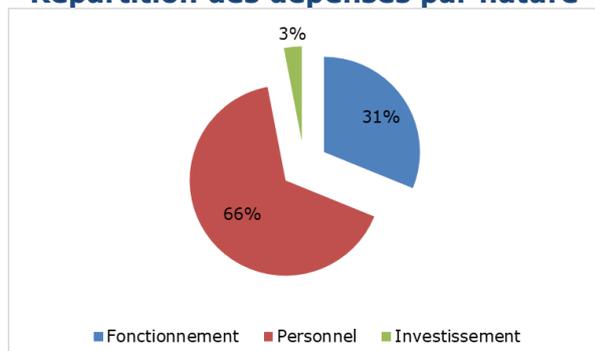
## Evolution des dépenses 2012 - 2017



Les dépenses en CP ont diminué de 1,5% entre 2016 et 2017 passant de 2.543.306,35 à 2.506.078,63 €. Cette diminution s'explique comme suit :

- Diminution des dépenses de personnel : - 95.023,74 €
- Augmentation des dépenses de fonctionnement : + 7.564,11 €
- Augmentation des dépenses d'investissement : + 50.231,91 €

## Répartition des dépenses par nature

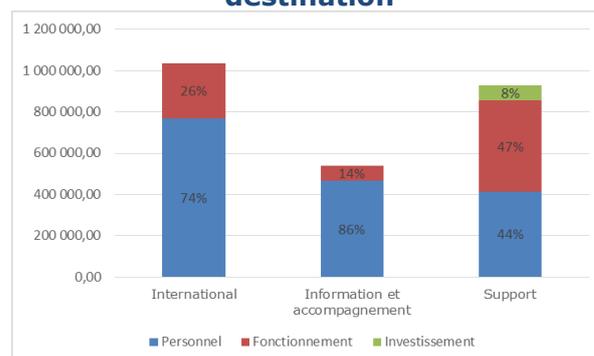


La diminution des dépenses de personnel résulte à la fois de vacances de poste tout au long de l'année et d'une réorganisation des services ayant conduit à la suppression de 3 postes en fin d'année.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique par la progression des dépenses d'intermédiation, couvertes par des recettes équivalentes, et par les dépenses liées au déménagement. Les autres dépenses de fonctionnement courant et d'activité ont, pour leur part, diminué.

Les dépenses d'investissement ont fortement augmenté par rapport à 2016 du fait du remplacement de nombreux équipements et mobiliers à l'occasion du déménagement mais sont inférieures aux prévisions budgétaires, l'AFA n'ayant pas eu à mobiliser l'enveloppe prévue pour les travaux d'aménagement des nouveaux locaux.

## Répartition des dépenses par destination



Malgré les dépenses occasionnées par le déménagement, **l'AFA est revenue à l'équilibre en 2017** avec un résultat budgétaire de 2.567 € et un résultat patrimonial de 42.089 €. Son fond de roulement reste à un niveau élevé et permet de couvrir les engagements pluriannuels pris.

## • VERS DE NOUVEAUX ENJEUX

Après une **réorganisation interne des services exigeante** en 2017, **l'année 2018 est animée de réflexions sur les tâches effectuées à l'Agence, en vue de développer le télétravail, mais aussi de réflexions sur les missions de l'AFA** qui s'adaptent aux besoins et exigences des pays d'origine, des candidats, des familles, des adoptés et à la réalité internationale de l'adoption, **le tout nécessitant des choix stratégiques dépendant aussi des ressources** qui lui sont données pour mener à bien ses missions.

En effet, l'année 2018 est l'occasion d'améliorer encore la **préparation et l'accompagnement des familles**.

L'Agence veille également à **maintenir la qualité des partenariats internationaux par de nouveaux appels à candidatures** pour compléter les quotas (au Pérou, en Hongrie, aux Philippines, en Haïti, etc.) et à **travailler à la reprise des adoptions en Lettonie**.

De manière concomitante, l'Agence continue en 2018, à **développer ses contacts en Inde** où elle souhaite pouvoir orienter les premières familles en organisant un appel à candidatures **et au Brésil où elle espère être en mesure de déposer sa demande d'accréditation**. Plus largement, l'AFA maintient une veille active sur l'ensemble des zones géographiques pour de nouvelles implantations possibles sous l'égide de la MAI.

Par ailleurs, les 4036 enfants adoptés par l'intermédiaire de l'Agence depuis 2006 sont aujourd'hui adolescents ou majeurs pour certains, ou les parents adoptifs peuvent entamer des démarches de recherches au pays d'origine. Ces démarches peuvent concerner des recherches relatives à leurs racines culturelles, leurs dossiers, leur famille biologique, etc.

Ainsi, l'AFA est amenée à **développer des travaux relatifs aux demandes, de plus en plus fréquentes, de recherches des origines** par les familles ou les adoptés.

Après l'adoption se pose également la question de la conservation des données et dossiers relatifs à chaque procédure. Dans ce cadre, l'AFA a établi un protocole de travail avec la mission des archives nationales. L'Agence poursuit les versements et la mise en place de procédure dédiée à la consultation de ces dossiers.

**L'élaboration d'un dispositif global d'accompagnement en la matière est un enjeu d'avenir pour l'AFA** qui élabore les outils nécessaires et accompagne ces nouvelles demandes en adaptant et en actualisant les informations disponibles.

### LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE L'AFA ET LE GIPED (GIP Enfance en danger)

Le 11 avril 2017 a été signé un protocole d'accord cadre entre l'AFA et le GIPED. Plusieurs rencontres ont permis de créer des liens entre les deux GIP et de faire connaître les missions spécifiques de chacun, et pour l'AFA la réalité et les particularités de l'adoption internationale et de ses missions d'accompagnement des familles.

Cette collaboration s'est illustrée par :

- une journée de rencontre,
- diverses invitations réciproques (formations, séminaires, matinales, etc.)
- un premier projet commun : le groupe de travail « commissions statut » mis en place conjointement par le GIPED et le GIP AFA, à la demande du Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE). Objectif : analyser l'état des lieux de la mise en place des dispositifs créés par la loi du 14 mars 2016 « relatif à la protection de l'enfant et notamment la commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés » et remettre les fruits de ce travail au CNPE.
- L'emménagement sur un site commun.